

À RETOURNER À PARTIR DU
28 SEPTEMBRE 2026

(Jusqu'à épuisement des stocks)
1 seul dossier par enfant

Clôture des aides le 31 décembre 2026



DOSSIER DE DEMANDE 2026-2027 POUR LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ SPORTIVE

Cochez, la ou les aides demandées (vérifiez que vous répondez bien aux conditions **page 2**).

Aide GIP ☐

JEUNE CONCERNÉ

☐ ARS

☐ AEEH

Quotient familial :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. (**obligatoire**) :

E-Mail (**obligatoire**) :

Date de naissance :

ASSOCIATION SPORTIVE CONCERNÉE

Nom de l'association sportive :

Adresse du siège social :

Code postal : Ville :

E-Mail :

Nom, Prénom du Président du club :

Affilié à la fédération française de :

Numéro d'affiliation à l'ANCV :

(seuls les clubs conventionnés ANCV peuvent faire bénéficier leurs membres des coupons sports.)

SPORT CONCERNÉ

Discipline sportive choisie :

Montant de l'adhésion annuelle (cotisation + licence) (1) : €

(1) : horscourslorsqueceux-cisontdirectementversésauprofesseurethorséquipementssportif.

Obligatoire : Numéro de licence (saison 2026-2027) :

Sans le numéro et la photocopie de la licence, les aides ne seront pas délivrées

Partie réservée à
l'administration

AIDE ACCORDÉE

..... €

Le : / /

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DU PRÉSIDENT DE CLUB

Je soussigné(e) :

Président(e) du club :

- ☐ certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent document,
- ☐ m'engage à faire bénéficier le jeune concerné du montant de l'aide financière qui sera accordée en déduction de l'adhésion de la saison 2026-2027.

Date : / /

Signature du président :

Cachet du club :

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À LA PRÉSENTE DEMANDE

- ☐ Photocopie de l'attestation de l'allocation de rentrée scolaire délivrée fin août par la Caisse d'Allocation Familiale (Caf) ou de l'allocation éducation enfant handicapé.
- ☐ Photocopie du justificatif du Quotient Familial (QF) avec les dates de naissance (mois et année) des enfants. (À demander à la Caf ou à télécharger sur le site www.caf.fr).
- ☐ Une enveloppe timbrée à l'adresse du parent du jeune demandeur (1 par enfant).
- ☐ Photocopie de la licence 2026-2027 ou de l'attestation de licence délivrée par la fédération.

RAPPEL DES CONDITIONS POUR DEMANDER AU MOINS UNE AIDE

Aide GIP : résider à Lourdes, Aureilhan ou Tarbes, être né(e) entre 2009 et 2020 et avoir un QF inférieur ou égal à **700**.

OÙ RETOURNER VOTRE DEMANDE ?

Formulaire à compléter et à retourner avec les pièces justificatives dans l'UNE des structures suivantes :

Au Centre Socio-Culturel LORDA

Pôle Info Jeunes

Espace Carmen Cazenave

22 av. Maréchal Joffre - 65100 Lourdes

Tél. : 05 62 94 31 51 / 06 07 52 70 27



PERMANENCES :

Du lundi au vendredi

9 h - 12 h | 14 h - 17 h 30

Au GIP Politique de la ville

Tarbes Lourdes Pyrénées

30 avenue Saint Exupéry - 65000 Tarbes

Tél. : 05 62 53 34 37 /

magali.malasigoitia@gip65.fr



PERMANENCES :

Mardi, mercredi et jeudi

9 h - 12 h